

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 42 (1985)

Heft: 2

Rubrik: Échos de l'EFGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ruedi Jenni, maître de maison à l'EFGS, entre à la retraite

Kaspar Wolf, directeur de l'EFGS
Traduction: Yves Jeannotat

Tous ceux qui fréquentent l'EFGS tant soit peu régulièrement, connaissent bien Ruedi Jenni, de même que son épouse Lisbeth. Lui, sur «son» domaine, on le rencontrait partout, en vrai maître de maison et responsable du logement et de l'internat. Pourtant, depuis quelques mois, ses pas s'étaient un peu raccourcis en raison d'une opération à la hanche. Mais cette intervention s'est bien passée et c'est en «bonne forme» qu'il va entrer à la retraite, à la fin de ce mois.

Ruedi Jenni a débuté son travail à l'Ecole de sport il y a 28 ans déjà. Il en avait assez du métier d'électricien. Ce qu'il recherchait, c'était le contact humain. La responsabilité qui lui fut confiée de veiller à la «bonne tenue» de sept maisons du Centre sportif allait le combler sur ce point. Très vite, il devint une des figures marquantes de Macolin. On l'écoutait sans se lasser



parler de ce haut lieu du sport qu'il connaît comme sa poche. Mais il savait aussi élever la voix lorsque l'un ou l'autre participant aux cours de l'école négligeait par trop la discipline élémentaire requise par tout lieu de rencontre et de vie en commun. Il ne connaissait toutefois pas la rancune et, dès que tout était rentré dans l'ordre, il avait oublié!

A lui, Ruedi Jenni, et à sa chère épouse Lisbeth, nous disons un chaleureux merci pour leur fidélité et l'assiduité qu'ils ont mis à venir à bout d'une lourde tâche. Que l'avenir leur soit long et doux... ■

Concours 1985 de l'Institut de recherches

1. Pour encourager les travaux dans le domaine des sciences du sport, l'Institut de recherches de l'EFGS organise à nouveau un concours en 1985. Un prix de 5000 fr. est mis en jeu, pouvant également être partagé.
2. En cas d'une participation assez nombreuse, le jugement sera fait selon deux critères:
 - a) Dissertations et travaux de licence des étudiants des universités suisses.
 - b) Travaux de diplôme des participants aux cours de maîtres d'éducation physique des universités suisses, au stage d'études de l'EFGS et au cours des entraîneurs du CNSE, ainsi que des élèves d'écoles professionnelles suisses jusqu'à l'âge de 35 ans révolus.

Si moins de cinq travaux nous parviennent ou en cas de qualité insuffisante de ceux-ci, le prix ne sera pas attribué.

3. Tous les travaux touchant aux sciences des sports, élaborés dans le courant des deux années passées, peuvent être présentés, à double exemplaire, jusqu'au 15 septembre 1985 à l'Institut de recherches de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, 2532 Macolin. Ils porteront la mention «concours».
4. La condition pour l'attribution du prix est qu'il soit un excellent travail basé sur les principes scientifiques valables dans les domaines respectifs. Il doit être subdivisé de la façon suivante:
 - a) Présentation du problème
 - b) Application/méthodes
 - c) Résultats
 - d) Discussion
 - e) Résumé
 - f) Bibliographie (références présentées selon le procédé des publications scientifiques).
5. Sont à joindre également:
 - les données personnelles
 - un curriculum vitae complet.
6. Un jury, nommé par l'Institut de recherches de l'EFGS, jugera définitivement les travaux. Il désignera le ou les gagnants avant la fin de l'année. Il fera part de sa décision à tous les concurrents. ■

Le monument «néolithique» de Kronenberg



Les banques biennoises en ont fait don à l'EFGS.